



La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

La Porte du Hainaut est une Communauté d'agglomération réunissant 47 communes et 160 000 habitants. Située au cœur de la Région Hauts-de-France, elle est au centre d'un carrefour autoroutier permettant de relier Bruxelles, Dunkerque, Calais ou encore Paris et Douai.

Territoire dynamique, elle comporte trente parcs d'activités économiques et une zone franche urbaine, des entreprises dans des domaines de pointe (aéronautique, ferroviaire, pharmaceutique, automobile, logistique...). Trois hôtels d'entreprises sont aussi installés sur son territoire, à Denain, Escaudain, Escautpont et Saint-Amand-les-Eaux.

Le siège de La Porte du Hainaut est implanté sur le site d'Arenberg Creative Mine, un lieu dédié à l'Image et aux médias numériques. L'Université Polytechnique des Hauts-de-France y a installé son laboratoire de recherche de Design Audiovisuel, DeVisu, et, à moyen terme, c'est toute sa filière audiovisuelle qui prendra ses quartiers sur cet ancien site minier. Un lieu est aussi proposé aux start-ups travaillant dans ce domaine, afin de créer des synergies entre étudiants, chercheurs et entrepreneurs.

Mais La Porte du Hainaut, c'est aussi un territoire de tourisme, avec l'unique station thermale installée au nord de Paris, Saint-Amand-les-Eaux, et une diversité de paysages, entre forêt, campagnes et voies d'eau. Sans oublier un patrimoine gastronomique et de nombreuses festivités locales.

www.agglo-porteduhainaut.fr

La Porte du Hainaut recrute un(e)

INSTRUCTEUR.TRICE DES AUTORISATIONS DROITS DES SOLS

FICHE DE POSTE

Date limite de candidature :	27/10/2021
Date prévue du recrutement :	Dès que possible
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois :	Rédacteur territorial

Selon l'article 3-3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 (emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ai pu être recruté, quelle que soit la catégorie), ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels pour une durée de trois ans maximum renouvelables dans la limite d'une durée totale de 6 ans.



MISSION(S) :

Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'Urbanisme.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Domaine 1**
 - Instruire les autorisations d'urbanisme dans les délais impartis, dans le respect des différentes réglementations applicables (depuis la transmission des demandes par les communes jusqu'à l'envoi aux maires des projets de décision) et en intégrant les spécificités du territoire (aléas, risques, architectures, etc...)
 - Mobiliser les partenaires extérieurs pour s'appuyer sur leur expertise et synthétiser leurs avis (réseaux, risques, architectures, etc...)
 - Veiller à la sécurité juridique des décisions proposées.

- **Domaine 2**
 - Participer à l'animation d'un réseau des référents des communes
 - Organisation matérielle des réunions de réseaux
 - Co animation des réunions de réseaux
 - Participer à la formation des référents communaux dans le champ de la convention
 - A l'utilisation des outils numériques mutualisés
 - Aux procédures d'instruction.

- **Domaine 3**
 - Apporter un appui technique et juridique dans le champ de la convention :
 - Aux communes dans l'analyse et/ou la pré instruction des demandes d'autorisations
 - Aux services opérationnels de l'agglomération dans le cadre de la constitution de dossiers

COMPÉTENCES REQUISES

- **Savoir-faire / Savoir être :**
 - Connaissance du droit de l'urbanisme et maîtrise des procédures d'urbanisme réglementaires.
 - Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement.
 - Capacité à travailler en réseau et facilité de contact avec le public et les partenaires extérieurs (communes, organismes, institutions, etc...)
 - Maîtrise et compréhension des plans et techniques de représentations spatiales.
 - Connaissance et aisance dans l'utilisation des outils de la communication et de l'informatique (Word, Excel, Access), etc....
 - Respect des procédures et délais réglementaires
 - Rigueur dans la gestion des autorisations du droit des sols
 - Permis B



- **Savoir être**
 - Dynamisme, réactivité et qualité d'initiatives
 - Aisance écrite et orale
 - Sens du travail en équipe en interne comme avec les partenaires extérieurs

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE

Cf : Document Unique

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser **avant 27/10/2021**

➤ Par voie postale à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet
BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG

➤ ou par voie numérique à :
drh@agglo-porteduhainaut.fr